

Contribution de Paris au Schéma de cohérence territoriale de la Métropole du Grand Paris (projet métropolitain).

02/07/2018

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues, depuis 2001, Paris a contribué de manière déterminante à inscrire le Grand Paris à l'agenda politique et je suis convaincue que, sans cette volonté forte, cette question ne serait sans doute pas d'actualité aujourd'hui. La rédaction d'un Schéma de cohérence métropolitain découle du travail mené au cours de ces dernières années. La contribution de notre Ville s'inscrit dans cette histoire. Elle est un acte de confiance dans la Métropole, quel que soit son devenir institutionnel, un acte de confiance que j'ai posé dès que j'ai été élue ici en 2001 avec Bertrand DELANOË, à la fois sur la réparation qu'il fallait accomplir vis-à-vis des communes voisines et sur la construction pas à pas de cette Métropole, avec un groupe de pionniers, les formations politiques représentatives des maires de cette Métropole. Nous avons jeté les bases de ce qui est aujourd'hui la Métropole du Grand Paris.

Aujourd'hui, pour la première fois, nous allons pouvoir dire ici quelle métropole nous voulons, pas simplement sur la forme mais aussi sur le fond. Ce débat nous rappelle qu'il ne faut pas se méprendre sur la temporalité politique.

La Métropole est là, elle existe et même s'il est toujours possible et souhaitable de l'ajuster, de la faire évoluer, elle fonctionne avec un modèle inédit dans le monde, pour les grandes métropoles mondiales, avec une gouvernance partagée, une intercommunalité de 131 communes, dont la Capitale. C'est à nous aujourd'hui de lui donner les contours d'un véritable projet politique qui dépasse les frontières administratives et sans doute les frontières partisans. C'est l'objet du futur Schéma de cohérence territoriale, dont il faut bien mesurer la portée, car ce sera la matrice de tous les documents d'urbanisme locaux, auxquels les maires des 131 communes feront référence. Nous estimons en effet qu'il y a vocation à être prescriptif et à influencer concrètement sur la mise en œuvre des politiques locales. Demain, notre P.L.U. devra être compatible avec le Scot de la Métropole. Or nous savons à Paris à quel point le P.L.U. est un acte réglementaire majeur qui encadre nos politiques publiques et nous oblige dans la durée.

Nous ne partons donc pas d'une page blanche, jamais d'ailleurs et, je le dis avec force, il n'est pas non plus besoin d'attendre un grand soir institutionnel pour agir concrètement et améliorer la vie des habitants. En effet, le temps presse dans de nombreux domaines qui déterminent le quotidien des citoyens. Je pense bien sûr à la qualité de l'air, je pense aussi à l'habitat, à l'hébergement, aux déplacements, à l'emploi, au commerce ou encore, bien sûr, aux équipements culturels et sportifs.

Si notre Métropole est reconnue pour ses nombreux atouts, force est de constater qu'il est nécessaire d'améliorer encore la qualité de vie de ses habitants, de corriger certains équilibres, de réduire les inégalités sociales, territoriales, scolaires. Notre responsabilité collective est donc d'agir sur tous ces sujets sans attendre un énième redécoupage de compétences ou de frontières ou même une quelconque révélation.

Les habitants veulent un cap et des projets. Ces projets, nous les portons, ils sont là, structurants, de véritables moteurs pour cette Métropole. Le premier d'entre eux, je veux bien sûr parler des Jeux olympiques et paralympiques, projet ô combien majeur, pour lequel, avec vous, je me suis investie. Nous avons gagné et ce moteur que seront les Jeux olympiques et paralympiques est déjà présent. Lorsque je me suis engagée dans cette candidature, j'ai bien sûr immédiatement rappelé qu'un des enjeux était d'accompagner et d'accélérer les transformations du territoire de la Seine-Saint-Denis, territoire hautement stratégique par sa jeunesse, par son cosmopolitisme, par son positionnement géographique particulièrement stratégique et ouvert sur le Nord de l'Europe. Ce projet aujourd'hui à l'œuvre, sous l'impulsion du COJO et de la "Solideo", que je préside, est un projet qui va nous permettre d'accélérer la transformation et la formalisation de cette Métropole du Grand Paris.

Mais il y a aussi les 51 projets d'"Inventons la Métropole" et, demain, aussi, une zone "basses émissions". Sur les projets d'"Inventons la Métropole", là aussi, je veux remercier Jean-Louis MISSIKA, toutes les équipes de la Ville autour de lui, la Direction de l'Urbanisme, le Secrétaire général, qui se sont investis pour que finalement ce que nous avons fait à Paris avec "Réinventer Paris" puisse être utile à la fabrication de la Métropole de demain. Patrick OLLIER le rappelle souvent, sur la première édition de "Inventons la Métropole", ce n'est pas moins de 7 milliards d'euros d'investissements privés qui ont été levés pour venir porter des projets utiles de logement, d'emploi, d'équipements de toute nature sur le territoire de la Métropole du Grand Paris.

Je le disais, demain, il y aura une zone "basses émissions". Je crois qu'il est important que chacun comprenne que les temps qui viennent sont des temps où la responsabilité des politiques, y compris sur le terrain pénal, sera fortement sollicitée, notamment sur les questions de pollution de l'air, pour lesquelles nous ne pouvons plus reculer. La France elle-même sera poursuivie devant la Cour de justice européenne. Il nous appartient en tant que ville principalement concernée, pas simplement de parler mais de poser des actes avec les autres villes au sein de cette Métropole du Grand Paris, car nous sommes un territoire où 7 millions de personnes ont une communauté de destin.

Il faut également rappeler qu'aujourd'hui notre Métropole n'a jamais été aussi attractive - nous sommes en tête de tous les classements internationaux -, mais que cette attractivité est freinée par un déficit de qualité de vie qui touche encore trop d'habitants et par des inégalités persistantes dans le domaine de l'école, du logement, des transports, de l'emploi, dans des quartiers populaires de nos villes et des villes qui, pour deux tiers des quartiers "politique de la ville" de l'Île-de-France, se trouvent positionnés dans la Métropole du Grand Paris. Ces quartiers, ces villes nécessitent une attention toute particulière pour redonner confiance à leurs habitants. C'est pourquoi nous devons tout faire pour conforter et amplifier la dynamique d'attractivité afin qu'elle profite à tous, mais nous ne pouvons pas faire comme si elle n'existait pas.

Je le dis clairement, cette dynamique trouve sa source dans le rassemblement des 131 maires au sein d'une maison commune, des maires de toutes sensibilités politiques, qui ont décidé de donner corps ensemble à la Métropole. C'est un point essentiel, car quand on a voulu faire trop vite ou sans les maires, cela n'a pas fonctionné. Rappelons par exemple que pour un territoire comme Lyon, 47 années se sont écoulées entre la création de la communauté urbaine en 1968 et celle de la Métropole en 2015.

Le territoire parisien, le territoire de l'Ile-de-France avait pris un retard d'environ 50 ans sur les territoires qui avaient commencé à s'organiser de façon métropolitaine. Aujourd'hui, il s'agit donc d'aller plus vite et bien sûr plus loin, mais nous devons garder à l'esprit qu'un collectif ne se construit pas par l'imposition, par une seule partie prenante de son identité ou de ses objectifs aux autres. Nous pouvons et nous devons être plus efficaces mais sans nous tromper d'époque ou d'état d'esprit.

La Métropole du Grand Paris ne grandira pas avec un fantasme anachronique de la recherche d'un "nouveau" de l'ouvrier ; l'ouvrier était en cohérence avec son temps. Le Grand Paris ne grandira pas non plus avec une vision dépassée d'un Paris hégémonique qui ne serait pas solidaire et qui ne partagerait pas, justement, son attractivité, ses richesses avec les territoires qui l'entourent.

Pour que la Métropole grandisse à l'heure de la République décentralisée, des maires bâtisseurs, de la planification locale, de l'initiative citoyenne et de la mondialisation, il faut qu'elle soit, bien sûr, polycentrique, forte de la diversité de ses territoires, de leur histoire et de leur singularité. Ainsi, construire le Grand Paris, c'est d'abord amener des élus et des habitants à se rencontrer pour se connaître et se reconnaître, et ce, afin de construire ensemble. Chacun doit apprendre à se décentrer pour mieux se positionner.

D'une part, nos voisins doivent prendre pleinement conscience que Paris est une ville avec une municipalité, avec un maire, que Paris est aussi une ville de contrastes. Elle est la ville lumière, mais elle est aussi une ville avec une population, dont la population en dessous du seuil de pauvreté est supérieure au pourcentage existant sur le pays tout entier, et notre ville - comme je le dis souvent - attire les gagnants, mais aussi celles et ceux qui viennent chercher refuge ou trouver un soutien dans cette ville monde, où, bien sûr, le dynamisme se voit très largement au-delà de nos frontières.

Mais notre ville doit pleinement intégrer... Bien sûr que le patrimoine, la beauté, l'innovation, la création prospèrent partout autour d'elle, et donc, avec elle. Les territoires de la Métropole regorgent de talents, de savoir-faire, de compétences. Cela se voit notamment sur le terrain culturel, où, effectivement, beaucoup d'inspirations, beaucoup d'artistes qui réussissent, comme on dit, à Paris, viennent souvent de ces territoires de la Métropole où ils ont inventé, parce que c'est vrai que la création se fait toujours à des endroits où l'on est en marginalité ou en questionnement d'un système, plus qu'à l'intérieur d'un système.

Le "Schéma de cohérence territoriale" est l'outil qui nous donne cette connaissance et un programme d'action. C'est donc un acte politique essentiel. Il est un souffle qui va donner vie à l'institution que nous avons créée le 1er janvier 2016. La feuille de route qui fera de la Métropole un acteur politique est la véritable garante de l'intérêt général métropolitain et non un simple agrégateur. Cette contribution parisienne incarne aussi la conscience aiguë que nous avons des défis à relever pour que la Métropole soit pour tous ses habitants un territoire agréable à vivre. Parmi les nombreux sujets, certains exigent une action

particulièrement volontariste, et donc, sont au cœur de notre contribution. Je pense notamment à l'inclusion et à la lutte contre toutes les formes de ségrégation, d'une part, mais aussi à l'accélération de la transition énergétique, d'autre part. Dans ces deux cas, la bonne échelle d'action est celle du cœur métropolitain.

En deux ans, la Métropole du Grand Paris a adopté un "Plan Climat Air Energie" métropolitain très ambitieux, travaille à une zone de basse émission métropolitaine. Nous avons aussi travaillé ensemble à partir des états généraux de l'économie sociale et circulaire. Nous avons également adopté le "Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement". Nous travaillons à l'idée d'un Samu social métropolitain. Cette idée progresse, ce qui était impensable il y a sans doute un an de cela.

Mes chers collègues, je voudrais vous dire, d'abord, vous remercier, remercier Jean-Louis MISSIKA, mon adjoint, qui porte avec beaucoup de détermination et d'énergie cette problématique urbaine et métropolitaine. Je veux lui dire un grand merci parce que c'est beaucoup d'énergie, de convictions, d'échanges, de rapprochements, de confiance élaborée avec tous les acteurs de la Métropole. La confiance, cela se gagne, cela ne se décrète pas.

Je veux remercier autour de lui toutes les équipes des adjoints, des élus métropolitains de tous les bords de cette Assemblée. Je sais que nous partageons une conviction métropolitaine avec beaucoup d'entre vous.

Je veux, bien sûr, remercier les services de la Ville. Permettez-moi de faire une mention particulière pour Pierre MANSAT, parce que, justement, il a aussi su établir cette confiance qui nous a permis d'avancer à grands pas. Il est toujours de bon conseil et toujours un pont avec l'ensemble des élus de cette Métropole.

C'est en bâtissant des projets structurant pour les territoires et concrets pour les habitants que nous voulons donner corps à un modèle résilient, durable, inclusif, attractif qui permette à chaque habitant du Grand Paris de bénéficier des fruits de l'attractivité et de la solidarité métropolitaine. Je vous remercie et je vous souhaite un débat fécond, fructueux pour l'avenir de la Métropole. Je veux le dire vraiment en conclusion.

Les métropoles sont aujourd'hui un territoire sur lequel se crée la richesse et convergent les populations. On ne peut pas les effacer. C'est à partir des pouvoirs des maires, d'ailleurs, que se construisent ces métropoles. Je pense que nous sommes sur un bon chemin, sur une bonne voie. En tous les cas, nous avons prouvé que les actes posés ces dernières années et ces derniers mois sont des actes importants qui nous permettent effectivement de regarder l'avenir et de regarder l'avenir de cette Métropole en étant, là encore, plutôt avec un temps d'avance sur ce que l'on observe sur d'autres territoires, qui, peut-être, étaient partis un peu avant nous, mais que nous avons largement dépassé par un modèle original.

Je vous remercie.